

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre, le Conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **18**
de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LEVÉ Damien MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents : /

Procuration : M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/10/2025.

N° 69/2025 : Participation aux frais de transport scolaire méridien pour l'année scolaire 2024/2025 commune de Coincy

- CONSIDERANT les frais de transport scolaire méridien pour le RPI Ogy-Montoy-Flanville - Coincy pour l'année scolaire 2024/2025 (de septembre 2024 à juillet 2025),

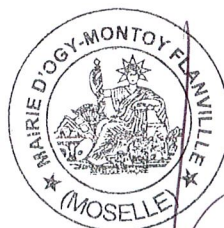
- CONSIDERANT l'effectif des enfants scolarisés aux écoles d'Ogy-Montoy-Flanville qui prennent le transport méridien, soit 26 enfants, dont 8 enfants de Coincy,

- CONSIDERANT la facture de La Région Grand Est N° 2025-901529 du 10/07/2025 de 3 679,25 €,

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **DÉCIDE** de porter le montant de la contribution du transport méridien pour la commune de Coincy pour l'année scolaire 2024/2025 à :
 - ✓ 1 132,08 € pour 8 enfants.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO